

## ■ CARTE BLANCHE À...

## Pierre Moulin

Membre du comité directeur de l'association nationale Scadres. A propos du retour à l'emploi du cadre senior défini comme « l'homme du trop... »

Dans un contexte économique défavorable, le chômage des "nouveaux seniors" ne cesse d'augmenter et devient plus critique que celui des jeunes. Pour bon nombre de cadres en entreprise l'avenir est tracé d'avance : devenir cadres seniors sans emploi. Ces sans-emploi, mis au ban de la société, voient leurs problématiques s'étendre d'année en année. Si par le passé, cette population, se situait sur une plage d'âge entre 50 et 56 ans, elle voit aujourd'hui son nombre considérablement augmenter.



Pierre Moulin

pour y apporter une solution concrète et immédiate. Des réponses par l'action : donner la chance à des cadres seniors, sans emploi, ou futurs chômeurs, de devenir les nouveaux moteurs de la relance, de leur emploi et de l'emploi des juniors !

Ils ont, ainsi, réussi à modeliser et créer un nouveau modèle économique, à même de compléter, de manière légitime, tous les autres schémas gouvernementaux existants. Pour porter cette démarche citoyenne, ils ont créé l'association Scadres (scadres. asso. fr). Néanmoins, pour cette jeune association le plus dur reste à faire : réussir à sensibiliser l'écoute de nos ministres, sur cette nouvelle priorité ; obtenir, en urgence, leur aval pour leur proposer une solution "clef en main" !

Certains de ces nouveaux parias ont décidé d'agir pour le plus grand nombre. Conscients que l'avenir des jeunes est dans la séniorité, ils se sont fixé un axe principal

qui gère aussi mal l'argent des contribuables au point que pour financer ses dépenses il est obligé d'emprunter à compter du mois de juillet puisque les recettes sont de moitié inférieures aux dépenses ? Apparemment, il n'espère aucune réponse, tant la sienne est désabusée : « Si les budgets des ménages étaient gérés de cette façon ce serait un vrai désastre. »

## OPINIONS

## Additions à dessaler

« Les restaurateurs appliquent une TVA à 5,5 % au lieu de 19,6 %. Une mesure qui va coûter 3 milliards d'euros qui iront directement de la poche des consommateurs dans celle des restaurateurs, sans passer par la case "baisse des prix-augmentation des salaires-emploi". Sans contrepartie aucune sur les contrôles ou son application par les Pouvoirs Publics. Liberté des prix oblige ! Ce seront également 3 milliards d'euros qui manqueront en recettes fiscales dans le Budget de l'Etat qui, pour 2009, est prévu en déficit de 140 milliards d'euros. Soit plus de 8 % du PIB. Du jamais vu depuis Maastricht qui limite le déficit à 3 % ! Il faudra bien un jour fouiller au fond de la poche du contribuable... Alors, que dire des 500 millions d'euros, royalement annoncés par le Ptit Prince qui nous gouverne, entièrement pris en charge par le budget de l'Etat, et destinés à financer une série de mesurées à l'attention des 18-25 ans et à sauver dans notre jeunesse ce qui peut encore l'être. Comme les caisses sont vides, il suffira, dans le budget de l'Etat, de supprimer une ligne budgétaire dédiée au social ou à l'humanitaire. Indécemment... »

M. G. par courriel.

## Le bal des cumulards

« Les actuels cumulards, députés, sénateurs, présidents de collectivités territoriales, maires, ont tous de bonnes raisons pour justifier leur situation. L'efficacité passerait par la proximité, ce qui sous-entend être aussi à la tête d'un exécutif local. La réalité c'est que cumul de fonctions égale cumul des revenus afférents. Qui croira qu'on assure mieux des fonctions multiples plutôt qu'une seule à plein-temps ? Beaucoup de ces représentants du "petit peuple" sont devenus des bourgeois loin de nos préoccupations. Confortablement pourvus, ils rognent notre pouvoir d'achat en augmentant les impôts locaux bien plus vite que nos revenus. S'ils veulent rester au contact du terrain qu'ils gardent leurs mandats mais renoncent aux revenus de plus d'une fonction. On pourrait aussi indiquer les fonctions occupées par les candidats sur les bulletins de vote et laisser les électeurs décider du cumul ou non. La question serait tranchée démocratiquement. »

Albert Zieger, de Florange.

## L'arroseur arrosé

« C'est amusant parce que l'Etat surveille les citoyens de manière si inquisitoriale que... les citoyens se sont mis à surveiller l'Etat ! Les associations de défense des contribuables, des animaux, de la nature, sont vigilantes. Vous verrez que nous profiterons d'une journée du patrimoine pour placer des caméras dans les bureaux des ministres et du Président afin de surveiller leurs cogitations ! La vieille histoire de l'arroseur arrosé ! Même Woerth et sa fameuse liste de 3 000 évadés fiscaux se voit opposer les règlements de la CNIL par des citoyens mal embouchés ! Demandez à l'Etat qu'il respecte les lois qu'il vote, quel manque d'élégance pensera-t-on dans les hautes sphères ! Des sphères si hautes que les anges n'y vont plus. Probablement par manque d'oxygène. »

A. T., par courriel.

## Il pleut. Youpi !

« Nous les attendons, ces gros cumulus chargés d'eau et avec, pourquoi pas, un ciel lumineux qui les suit. La nature a besoin d'eau. Les chaussées sont particulièrement sales et quelques averse ne suffiront pas pour les nettoyer. Moins visibles, seront les pollutions et les eaux usées des caniveaux qui iront dans les fleuves puis les océans. Et comme les nuages proviennent des océans, ceux-ci méritent tous nos soins ; car c'est dans ce milieu que, vraisemblablement, se trouvent les organismes qui dévoreront le CO2. Les découvrir puis les maîtriser, c'est une mission qui appartient à la recherche qui manque de moyens financiers. Il est évident que les défis énergétiques et climatiques, en particulier, sont à relever dès maintenant. Mais les chercheurs, à qui l'on demande souvent des applications pratiques et immédiates, sont souvent stressés. Alors qu'ils devraient être encouragés et surtout pas écartés de leur communauté. Commander la pluie ou le beau temps, ce n'est pas pour aujourd'hui ; mais nous pourrions faire en sorte que cela soit possible pour demain. Nous pourrions, ainsi, nous réjouir de notre contribution à faire jaillir de nouvelles sources d'eau vive sur des terres assoiffées. Pour l'instant, c'est le ciel qui commande. »

M. P., de Marly.

**Affaire Hodeau.** — Elisabeth Guigou, ex garde des Sceaux a réagi aux propos du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, très critiques sur les magistrats, après le meurtre de la joggeuse de l'Es-sonne : « C'est très irresponsable de faire des déclarations aussi arrogantes ». Pour elle, M. Hortefeux « ne devrait pas attaquer les juges comme ça parce que les juges ont fait leur travail dans cette affaire [...] Le suspect a purgé sa peine. Avant qu'il purge sa peine, il était en libération conditionnelle et il a été soumis à un contrôle judiciaire très strict qui a été parfaitement suivi ».

**Grippe H1N1.** — La ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, a déclaré que la vaccination contre la grippe H1N1 devrait pouvoir commencer « vers la fin octobre ». « Il est très important que nos compatriotes se fassent vacciner » car il s'agit d'une grippe « très contaminante » et pouvant avoir des « formes fulminantes » et toucher y compris des sujets jeunes et sains, a souligné Mme Bachelot. Elle a rappelé que la vaccination se ferait selon « un ordre de priorité », avec « les plus fragiles et les plus exposés d'abord ».



Elisabeth Guigou, ex garde des Sceaux (PS).

**Cagnotte scolaire.** — La ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, s'est déclarée « très réservée » sur le principe d'une cagnotte scolaire destinée à encourager l'assiduité des lycéens professionnels. Elle considère que « l'assiduité est le premier devoir d'un élève ». « Faut-il payer un adolescent pour ce qu'il doit faire ? [...] C'est là que je crains la dérive », a-t-elle observé, affirmant ne pas avoir de solution au problème de l'absentéisme.

**Budget 2010.** — L'ancien Premier ministre, Laurent Fabius, estime que le projet de loi de finances 2010 pouvait être résumé « en deux mots : injustice et irresponsabilité ». Le gouvernement « impose lourdement les classes moyennes et les personnes modestes. Et il continue à épargner les contribuables les plus fortunés avec le bouclier fiscal », affirme-t-il. « Quant à l'irresponsabilité, elle saute aux yeux, avec le niveau des déficits et de l'endettement ». Selon lui, « parler d'un grand emprunt comme si, actuellement, la France n'empruntait pas déjà 1 milliard d'euros par jour pour financer ses déficits, c'est tromper l'opinion publique ».



V. Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur.

## ■ REVUE DE COURRIER

## Le déficit de la Sécu, ça craint vraiment

Les dernières mesures annoncées pour combler l'abysmal déficit de la Sécurité sociale filent de l'urticaire à nos lecteurs. Ils ne se gênent pas pour le dire. Très loin s'en faut...

Il y a du ressentiment dans l'air. Le déficit de la Sécurité sociale renvoie à ces sujets récurrents qui irritent. Quand il s'agit des mesures avancées pour y remédier, c'est carrément la colère qui prévaut. « La proposition d'augmenter le forfait journalier en hospital, c'est vraiment n'importe quoi ! » tonne B. R. de Villeurupt. Il ajoute : « Qui a envie de se faire hospitaliser s'il n'en est pas obligé ? »

Pour I. H. de Harprich, ces ponctions répétées dans les poches du citoyen prouvent que la France est un « pays en voie de sous-développement ». Elle s'en explique : « On nous annonce un déficit de 140 milliards d'euros. Pour contrer cette lourde dette, le gouvernement nous balance des taxes (cachées ou franches), des hausses de forfait etc. Et qui va de nouveaux subir tout ceci ? Le Français moyen, déjà bien en mal d'es-payer de s'en sortir. » Et de finir par un : « Pauvre France... non

non, c'est n'est plus qu'une simple expression, c'est bien devenu une réalité. »

De quoi justifier le « pauvre Sécu », balancé par J-P Rizzi. Une compassion qui ne reflète pas vraiment son état d'âme tout en ironie. Voire en amertume : « Pour combler le déficit de la sécu - qui est à ce jour de 11 milliards - nos chers gouvernants ont trouvé que le mieux, c'était encore de nous faire payer... » Et de lister les mesures appliquées ou envisagées : « a - Dorénavant, sur une consultation médicale, nous versons 1 € ; b - nous sommes restreints lors de nos arrêts maladie ; c - nous devons consulter un généraliste avant de voir un spécialiste ; d - pour tout traitement de plus de 91 €, nous en sommes de 18 € de notre poche ; e - taxe de 50 centimes sur les boîtes... »

## Et vlan !

Vient alors son coup de massue : « Or, savez-vous que : a-

Une partie des taxes sur le tabac, destinée à la Sécu, n'est pas reversée : 7,8 milliards ; b - une partie des taxes sur l'alcool, destinée à la Sécu, n'est pas reversée : 3,5 milliards ; c - une partie des primes d'assurances automobiles destinée à la Sécu, n'est pas reversée : 1,6 milliards ; d - la taxe sur les industries polluantes destinée à la Sécu, n'est pas reversée : 1,2 milliards ; e - La part de TVA destinée à la Sécu n'est pas reversée : 2 milliards ; f - retard de paiement à la Sécu pour les contrats aidés : 2,1 milliards ; g - retard de paiement par les entreprises : 1,9 milliards. En faisant une bête addition, on arrive au chiffre de 20 milliards d'euro. » D'où sa conclusion lapidaire : « Si nos gouvernants avaient fait leur boulot efficacement, les prétendus 11 milliards de trou seraient aujourd'hui 9 milliards d'excédent. [...] Ces chiffres sont issus du rapport des comptes de la Sécu. »



Les lecteurs estiment que le déficit de la Sécurité sociale résulte d'une mauvaise gestion des gouvernements.

Onze milliards, c'était hier. Jean-Paul, s'inquiète alors d'une situation qui se détériore au niveau de divers déficits. « [Le déficit] de la sécurité sociale continue lui aussi de s'aggraver après les 22 milliards de 2009 on s'attend à plus de 30 milliards pour 2010. » Ce qui lui inspire cette question : « Comment peut encore faire confiance à un gouvernement

qui gère aussi mal l'argent des contribuables au point que pour financer ses dépenses il est obligé d'emprunter à compter du mois de juillet puisque les recettes sont de moitié inférieures aux dépenses ? Apparemment, il n'espère aucune réponse, tant la sienne est désabusée : « Si les budgets des ménages étaient gérés de cette façon ce serait un vrai désastre. »

## ■ POINT DE VUE

## autoroutes lorraines à 110 km/h

M<sup>e</sup> de Caumont : « La sécurité et l'effet de serre ont bon dos »

La limitation de la vitesse à 110 km/h sur les autoroutes gratuites de la Lorraine, n'inspire rien de bon à l'avocat Eric de Caumont, spécialisé dans la défense exclusive des droits des automobilistes.

**Sécurité routière, fluidité du trafic, consommation de carburant, effet de serre "justifieraient" la vitesse dorénavant limitée à 110 km/h sur les autoroutes de Lorraine. Que vous inspire la mesure ?**

L'effet de serre ! Dans ce cas, pourquoi ne pas simplement supprimer les autoroutes. Ce prétexte me semble totalement dérisoire. Ce n'est pas le fait de rouler la voiture à 10 ou 20 km/h de plus qui changera le problème de l'effet de serre au niveau planétaire. Par contre, ça permettra, sûrement, plus facilement de dresser des procès-verbaux et de rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat. Le jour où ils vont limiter les autoroutes à 60 km/h, ils seront certains que tous les automobilistes seront des clients.

## Des clients, dites-vous ?

Oui. Plus ils font des réglementations sévères, plus effectivement ils ont des chances de pouvoir verbaliser les automobilistes. En d'autres termes, cette idée semble une poussée supplémentaire dans la répression routière, à des fins financières et fiscales. La sécurité et l'effet de serre ont bon dos. Car si moins on roule vite et moins on pollue et moins on est dangereux ; eh bien dans ce cas-là, qu'ils descendent non pas à 110 mais à 90, voire 70 ou 50 km/h. Et à un certain stade, le mieux, c'est interdire ensuite les voitures sur les autoroutes. Soyons sérieux, c'est un mauvais prétexte, comme d'habitude. On se sert de l'écologie parce c'est à la mode. La sécurité routière, ça fait 40 ans qu'ils nous la servent.

Tout ça n'a qu'un objectif, c'est celui de nous plumer plus facilement. Parce plus une limitation devient stupide, dérisoire et inapplicable, plus ils sont sûrs de faire du chiffre.

**La mesure, telle que définie pour l'instant, porte sur les seules autoroutes gratuites...**

Eh bien, cela prouve que si l'on veut pouvoir rouler plus vite, il faut payer. C'est du fric tout ça ! Si je ne paye pas, j'ai droit à 110 km/h. Si je veux rouler à 130, il faut que je paye. En carotte ou en bâton, c'est toujours une question de fric. Il n'y a que cela qui les motive apparemment.

**Comment si l'argent permettrait de se affranchir du Grenelle et de la sécurité ?**

Voilà ! On vous fait rouler doucement parce que c'est pour le

Grenelle. Par contre si vous payez, pas de problème pour rouler à 130. A quand les autoroutes à 150 km/h trois fois plus chères ; à 180, quatre fois plus chères... En Allemagne, les autoroutes sont gratuites et à la vitesse illimitée. Il faut croire que là-bas, ils n'ont pas de rue de Grenelle. Pour l'instant ils survivent et ils ont encore une couche d'ozone...

**Quel type de conflit, cette mesure peut-elle générer ?**

On soulève le fait qu'il faut payer pour avoir le droit de rouler vite. Ce qui m'intéresse beaucoup, c'est la personne qui roule à 130 qui se fait verbaliser parce qu'elle a dépassé de 20 km/h la vitesse limite, et à qui on explique qu'elle n'a pas payé, donc elle ne peut rouler à 130. Cela pourrait être intéressant juridiquement à



Me Eric de Caumont : « C'est du fric, tout ça ! »

plaider devant un tribunal. On n'y est pas encore mais pourquoi pas.

Propos recueillis par Malick DIA.

## Miss en prison

C'est un défilé de Miss pas comme les autres : les prétendantes à la couronne sont condamnées pour assassinat, vol ou trafic de stupéfiants. C'est une de ces traditions colombiennes qui surprennent. A la fin du mois de septembre, les prisonnières sont autorisées à rendre hommage à leur patronne, la "Vierge des grâces", avec des concerts, des fêtes... « C'est l'occasion d'oublier toute la souffrance et la tristesse de la prison. Aujourd'hui toutes les filles sont heureuses », confie une candidate de 30 ans, dont deux passés derrière les barreaux. Elle représente la section quatre de la prison. Seules 16 prisonnières sur 1 493, au préalable élues par leurs camarades, participent cette année au concours. Les autres, vêtues d'élégantes robes blanches prêtées par des couturiers, forment un cortège pour les accompagner jusqu'au podium installé dans la prison.

## ■ LA PHOTO



Dans les brumes matinales, ces centaines de tas de terre font penser à des taupinières géantes, il n'en est rien ! Ces monticules alignés ne sont que le produit de feuilles préventives avant l'extension Technopole 2 (photo Gilles Wirtz).

## ■ PAROLES

## L'enfant-durable.com

A propos de ce que les parents donnent à manger à leurs enfants : « Les maladies d'enfant n'ont qu'un seul responsable. Il se fait appeler "adulte". Expliquer aux parents que manger sain n'est pas une dépense mais un investissement dans le capital santé de leurs enfants. »

Christian, par courriel.

## COUP DE GUEULE

## La loi est sévère

« Je trouve tout à fait inadmissible l'attitude de Frédéric Mitterrand. Ce n'est pas parce que Monsieur Polanski ; est un génie du cinéma, selon le ministre de la culture, qu'il est au-dessus des lois. Le gouvernement n'a pas s'immiscer dans une affaire comme celle-là. S'il a fauté, il doit payer. Comme une autre personne. »

Marcel Leclaire, Villers-Stoncourt.

## ... Mais c'est la loi

« Roman Polanski, chacun le sait, est un cinéaste de grand talent. Son arrestation a déclenché une levée de boucliers d'une partie des politiques, des médias et aussi et surtout, de l'ensemble des artistes. Néanmoins, cet éminent réalisateur doit passer devant la justice américaine pour être jugé des faits dont il est accusé, pour s'y être soustrait et ce, malgré le temps. Ce n'est pas à ses "amis les artistes" ou aux "peuples" de le juger, mais à la justice ! »

G. B. par courriel.

## Choquant !

« Numéro de l'offre 168745B. Offre correspondant exactement à vos critères : concepteur/conceptrice de site web : vous possédez le matériel nécessaire à la conception d'un site web. Vous formez le responsable en informatique. Vous pratiquez également la vente sédentaire en prêt-à-porter et cuir. Vous participez à l'entretien des locaux. Lieu de travail : 54 - Nancy. Type et nature du contrat : contrat à durée déterminée de 4 mois. Expérience exigée de 3 ans en création de site web. Salaire indicatif : horaire 8,82 € à négocier selon profil. Si cette offre vous intéresse... Sans commentaire si ce n'est mon écartement ! »

B. D., par courriel.

## Nous écrire

Par courriel : Le Républicain Lorrain Page Forum 57777 Metz CEDEX 9. Par E-mail : forum@republicain-lorrain.fr

Pour être publiés, vos courriers doivent mentionner vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone. Si vous souhaitez garder l'anonymat, seules vos initiales apparaîtront. Important : chaque texte ne devra pas excéder 20 lignes dactylographiées. Etant donné l'abondance du courrier, la rédaction se réserve le droit de ne publier que les passages les plus significatifs.